

Priorité à l'emploi

Les statistiques ne sont pas bonnes. La barre des trois millions de demandeurs d'emploi a été franchie. Et, alors même que l'effet des plans sociaux retardés pour cause de campagne présidentielle ne se fait pas encore sentir, on peut craindre que le nombre de chômeurs continue encore de progresser.

Face à la gravité de la situation, le gouvernement a décidé d'anticiper la rentrée parlementaire. Initialement programmée pour le 24 septembre, elle s'ouvrira dès le 10 septembre. « **Ainsi le Parlement pourra étudier le projet de loi sur les emplois d'avenir qui est déjà prêt** », a expliqué Alain Vidalies, ministre des Relations avec le Parlement.

Le 29 août, Michel Sapin, ministre de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social, a présenté le projet de loi sur les emplois d'avenir au Conseil des ministres.

Ce projet confirme que le gouvernement donne la priorité à la jeunesse. Ces emplois d'avenir doivent proposer des solutions d'emploi et ouvrir l'accès à une qualification aux jeunes, peu ou pas qualifiés, qui rencontrent des difficultés pour entrer dans le monde du travail.

Dès 2013, 100 000 emplois d'avenir seront créés. Ce chiffre sera porté à 150 000 en 2014. L'État prendra à sa charge 75 % du montant brut de la rémunération de ces jeunes entre 16 et 25 ans, prioritairement dans les zones marquées par un taux de chômage important.

Ces emplois seront principalement créés par des employeurs du secteur

non-marchand dans des activités ayant une utilité sociale avérée et susceptible d'offrir des perspectives de recrutement, comme les filières vertes et numériques, le secteur social ou médico-social, l'aide à la personne, l'animation, les loisirs ou le tourisme.

Le gouvernement s'appuie sur l'exemple des emplois-jeunes, lancés par Lionel Jospin, en 1997. Contrairement à ce que tente de faire croire l'UMP cette expérience a eu des effets positifs. En effet, selon les études de la DARES, les trois-quarts des bénéficiaires d'un emploi-jeune d'une durée de plus de deux ans ont trouvé un emploi à l'issue de leur contrat. Ce taux monte même à 85 % au bout de 18 mois.

Cette mesure correspond à l'engagement 34 du candidat François Hollande : « **Je créerai 150 000 emplois d'avenir pour faciliter l'insertion des jeunes dans l'emploi et l'action des associations, en priorité dans les quartiers populaires** ».



Michel Sapin, ministre de l'Emploi

Ce projet sera examiné en priorité par le Parlement ce mois-ci, pour entrer en application le plus rapidement possible. Emblématique de la volonté du gouvernement de lutter contre le chômage et de donner la priorité à la jeunesse, il ne représente toutefois qu'un des aspects de sa politique en faveur de l'emploi. 🌹

**CAP
FINISTÈRE**

26 B, rue Aristide-Briand
29000 QUIMPER

DÉPOSÉ LE 6/09/2012



Dossier de la semaine

UEPS : édition 2012



**Vie de la Fédération
Combien de motions ?**



Interview

La laïcité, chemin faisant

Avec Laurent Laot



Engagements tenus

L'extrême gauche, particulièrement discrète depuis la Présidentielle, commence, en cette rentrée, à entonner l'air du « Ça ne va pas assez vite » ou « Ce n'est pas assez ».

Pourtant, en quelques semaines, les Français ont pu voir : la suppression de la TVA dite sociale, la fin de la défiscalisation des heures supplémentaires, le plafonnement de la rémunération des dirigeants d'entreprises publiques, l'encadrement des loyers, l'annonce du retrait des troupes françaises d'Afghanistan, l'augmentation de 25 % de l'allocation de rentrée scolaire etc. Ce qui pouvait déjà être mis en œuvre, dans le cadre du budget voté par la droite et sans intervention du Parlement, l'a été.

Durant le quinquennat, les 60 engagements de François Hollande seront tenus. Vouloir aller trop vite revient à prendre le risque de rater le changement.

Studieuse et conviviale



Pour les adhérents qui participaient cette année pour la première fois à l'Université d'été, le bilan est très positif. Et tous sont partants pour renouveler l'expérience.

« Il n'y a qu'ici qu'on peut entendre les ministres exposer leur feuille de route », se félicite Ewen Huet, adhérent du groupe MJS de Lanterneau. « L'exercice de questions/réponses auquel s'est livré Jean-Marc Ayrault avec les jeunes socialistes fut un des moments les plus importants de cette Université d'été », estime-t-il.

« Les jeunes socialistes sont très présents à La Rochelle et ça me fait plaisir de voir leur mobilisation », confirme Marine Boulakras, de Quimper.

Cette année, quelques semaines après l'installation du gouvernement de Jean-Marc Ayrault, l'heure était à la pédagogie. « C'est d'autant plus dommage que la ministre chargée du Handicap n'ait pas participé à l'atelier consacré à cette question », regrette Emerick Le Paranthoen. Mais il s'agit d'une exception car, l'adhérent de Quimper se félicite d'avoir pu entendre, par exemple, Benoît Hamon ou Manuel Valls présenter les enjeux de leurs ministères.

S'ils devaient à nouveau participer à l'Université d'été du PS, les adhérents qui viennent de découvrir cet événement auraient de nouveaux réflexes. « On ne peut pas participer à tout », reconnaît Marie Gueye. La conseillère générale brestoise qui a surtout assisté à des réunions plénières privilégiera les ateliers. « C'est là qu'il est possible de débattre », estime-t-elle. Marine Boulakras considère aussi que le temps laissé au débat était trop court. « Mais je comprends que cette année, l'aspect pédagogique primait. Il en ira probablement autrement l'année prochaine. »

L'Université d'été de La Rochelle est aussi l'occasion pour les formateurs nationaux de se retrouver et d'échanger. « Nous avons profité de ces rencontres pour préparer les actions des mois à venir et faire le point sur la contribution du secteur formation », expliquent Étienne Valois et Sylvain Dubreuil, membres de l'équipe nationale des formateurs.

UEPS édition 2012

L'Université d'été du Parti Socialiste de La Rochelle s'organise autour de réunions plénières, auxquelles participent les ministres, et d'ateliers thématiques, animés le plus souvent par des secrétaires nationaux.



Comment contrer la délinquance financière ?

Pour l'édition 2012, les deux secrétaires nationaux du Finistère, Jean-Jacques Urvoas pour la sécurité, Marc Coatanéa pour les questions de société et la ministre de la Réforme de l'État, Marylise Lebranchu, étaient au premier plan pour animer les débats.

L'atelier présidé par Jean-Jacques Urvoas s'intitulait « Petite délinquance, grande criminalité ».

La délinquance financière, nouvelle forme de criminalité économique n'a pas été traitée par le précédent gouvernement. Pire, les services de police et de justice qui devaient intervenir ont vu leur moyens se réduire.

Pourtant, les sommes en jeu sont considérables. L'absence de contrôle des flux financiers a transformé les paradis fiscaux en zones de non-droit.

Plusieurs éléments expliquent l'explosion de ce type de délinquance, aujourd'hui. La mondialisation, la crise et le développement de l'outil internet qui permet d'effectuer des opérations bancaires, partout dans le monde.

Comment, dans ces conditions, répondre aux mafias qui disposent de moyens particulièrement sophistiqués ? D'abord en garantissant une réelle autonomie des parquets, loin des connivences. Ensuite, en créant un parquet européen car les auteurs de ces délits agissent au-delà du cadre national. Enfin, en créant des organes de contrôle des marchés publics. Mais

aussi, ici et maintenant, en renforçant les moyens des policiers et des juges chargés de combattre la criminalité financière.

L'atelier animé par Marc Coatanéa s'intitulait « *Quelle fin de vie ?* ». François Hollande, durant sa campagne (engagement 21) a clairement pris position pour que « toute personne majeure en phase avancée ou terminale d'une maladie incurable, provoquant une souffrance physique ou psychique insupportable, et qui ne peut être apaisée, puisse demander, dans des conditions précises et strictes, à bénéficier d'une assistance médicalisée pour terminer sa vie dans la dignité ». Tous les intervenants de cet atelier ont insisté sur le long travail d'écoute et de réflexion qui a précédé cet engagement. Ils ont aussi insisté sur le caractère particulièrement sensible de cette question où se mêlent des enjeux philosophiques, politiques et éthiques.

Sur cette question, il est important que les adhérents du PS connaissent les enjeux, car la droite, jouant comme à son habitude sur les peurs, n'hésite pas à caricaturer les propositions de François Hollande.



Quelle fin de vie ?

Sur la décentralisation, Marylise Lebranchu a expliqué aux élus présents sa feuille de route. La ministre a pu se rendre compte que parfois, la tentation existe, pour les représentants des collectivités, de défendre les intérêts de leurs pairs, sans toujours regarder la cohérence globale de la réforme qui sera présentée. « **Mais cette réforme, qui vise à rétablir la confiance entre l'État et les collectivités ne sera pas imposée. Elle sera le fruit d'une véritable collaboration** », a rappelé la ministre.

À l'Université d'été, les ateliers sont destinés, à la fois, à informer les adhérents mais aussi à susciter des débats avec les membres du gouvernement sur les projets de loi en cours de préparation. 🇫🇷

Combien de motions ?

Le 12 septembre avec le conseil national de synthèse qui se tiendra à Paris, s'ouvrira une nouvelle phase dans le processus du Congrès de Toulouse qui se tiendra les 26, 27 et 28 octobre.

Au plan national, les contributions devaient être publiées avant le 18 juillet. Quelques jours plus tard, tous les adhérents ont reçu un cahier de plus de 250 pages rassemblant les contributions générales. Les contributions thématiques étant mises en ligne sur le site www.parti-socialiste.fr « Dans le Finistère, il nous est apparu important d'accorder un délai plus long et de laisser tout l'été aux adhérents qui le souhaitent pour rédiger une contribution fédérale », explique le premier secrétaire fédéral, Marc Coatanéa.

Ces textes, qui portent sur l'Europe, le rôle que doit jouer le Parti Socialiste aux



Le congrès fédéral se déroulera cette année à Saint-Pol-de-Léon

côtés du président de la République et du gouvernement, la décentralisation ou les créations d'entreprises serviront à animer les débats dans les sections. « Cette année, les auteurs de ces contributions pourront défendre leur point de vue à l'occasion de l'Université de rentrée qui se tiendra le 29 septembre au centre des congrès de Mescoat, à

Le vote dans les sections se déroulera le jeudi 11 octobre et éventuellement, une semaine plus tard, le 18 octobre, si un second tour s'avère nécessaire.

Le Congrès fédéral, le samedi 20 octobre 2012, se tiendra à Saint-Pol-de-Léon. 🌸

Landerneau », souligne Emmanuelle Bernard, secrétaire fédérale à l'Université de rentrée.

Le conseil national de synthèse se tiendra le 12 septembre. C'est à ce moment que les signataires des contributions générales indiqueront s'ils peuvent ou non signer une motion de synthèse.

Interview

La laïcité, chemin faisant

Avec Laurent Laot

En proposant, le 15 août, une prière universelle particulièrement virulente contre des projets de la nouvelle majorité, les évêques ont porté atteinte au principe de laïcité, explique Laurent Laot, auteur de « De la laïcité, chemin(s) faisant » (Éditions Temps présent).

Cap Finistère : Pourquoi avoir intitulé votre livre chemin faisant ?

Laurent Laot : Ce titre peut se lire de plusieurs manières. Ce chemin, c'est déjà le mien, qui suis né dans le Nord-Finistère. Je devais donc être contre la laïcité mais au fil de mon apprentissage, de mes lectures, de mes rencontres, j'en suis devenu un fervent partisan. Chemin faisant aussi parce que la laïcité a une longue histoire, comme je l'explique dans ce livre. Enfin, il s'agit d'un clin d'œil puisque je réponds dans chaque chapitre à des questions qui m'ont été posées.

Cap Finistère : Comment places-tu l'affaire de la prière universelle du 15 août ?

Laurent Laot : Pour moi, il s'agit clairement d'une prise de position de type politique à double portée. D'abord, elle s'inscrit dans une opposition aux projets de la majorité actuelle sur des sujets comme le mariage homosexuel ou le droit à l'adoption pour les couples du même sexe.

Mais ensuite, elle a une autre portée : elle montre que l'épiscopat veut garder la main sur ce genre de débat et ne veut pas laisser le champ libre aux intégristes. Insérer des éléments de ce genre dans une prière universelle pose un sérieux problème de laïcité. L'épiscopat sous-entend ainsi que celles et ceux qui ne se reconnaissent pas dans leur texte se placent hors de la catholicité.

J'ai l'impression que l'épiscopat renoue avec la tradition intransigeante du Vatican qui n'accepte pas la laïcité. Il s'agit d'un retour en arrière, avant le concile Vatican 2.

Cap Finistère : Aujourd'hui, n'est-ce pas l'Islam qui pose les principaux défis à la laïcité ?

Laurent Laot : Non, je ne le crois pas. Ce n'est pas l'enjeu majeur. Sur les questions de fond, je ne pense pas que l'Islam soit plus intransigeant que le Catholicisme. Il existe des courants fondamentalistes mais ils ne représentent pas l'ensemble des Musulmans. Je crois que sur les questions de société, il y aura de grandes tensions.

La laïcité est acceptée par l'Église car elle ne peut pas faire autrement. Mais fondamentalement, elle ne s'accommode pas de ce mode de relation entre l'État et les religions. Mais c'est exactement ce que je prévois dans mon livre. Je retrace la longue histoire de la laïcité, mais j'indique aussi dans ce livre pourquoi des tensions apparaissent maintenant sur des sujets de société qui engagent notre vie et notre mort. 🌸



Agenda

8 septembre

A partir de 11 h 30 :
Pique-nique de rentrée
de la section de Quimper
à la MPT du Moulin
Vert. Boisson et dessert
offerts.

9 septembre

Barbecue de rentrée des
socialistes de la région
brestoise.

23 septembre

Fête de la Rose de la
8^e circonscription.

29 septembre

Université de rentrée de
la Fédération du Finistère
du Parti Socialiste.

Cap Finistère Le Breton Socialiste

CPPAP 1212P 11428
N° 969 - Vendredi 7 septembre 2012
www.ps29.org - cap-finistere@wanadoo.fr
26B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER
Tél. 02 98 53 20 22 - Fax : 02 98 53 12 20

Directeur de la publication : Marc COATANÉA

Rédacteur en chef : Jean-Yves CABON
Tél. 02 98 43 44 39
13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST

Impression : Presses Associatives du Finistère
Tél. 02 98 43 11 44 - Fax : 02 98 43 64 03

S'abonner

Nom :

Prénom :

Adresse :

Abonnement

Réabonnement

Abonnement pour un an : 20 euros
Abonnement de soutien : à partir
de 25 euros

Chèque à l'ordre de :
Fédération du Finistère
du Parti Socialiste

En bref

Fête de la Rose



Bruno Le Roux, président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, sera l'invité de la Fête de la Rose de la 8^e circonscription, le 23 septembre.

La rentrée des conseillers régionaux socialistes

Le 1^{er} septembre, à Plérin, les élu(e)s de la majorité régionale se sont retrouvés pour une journée de travail. Il s'agissait d'effectuer un tour d'horizon de la situation économique et sociale et d'échanger sur le nouvel acte de décentralisation.

PSA et Doux sont deux entreprises emblématiques de la Région, dont les difficultés menacent l'emploi.

« Successivement, Loïg Chesnais-Girard, vice-président en charge de l'économie et de l'innovation, et Michel Morin, vice-président en charge de l'agriculture et de l'agroalimentaire, ont présenté la radiographie des deux situations et l'action que le Conseil régional est prêt à mener pour que l'industrie automobile et la filière agroalimentaire demeurent en Bretagne deux atouts de notre économie, deux forces pourvoyeuses de richesses et d'emploi », explique Richard Ferrand, président du groupe socialiste et apparentés

Odette Herviaux, Edmond Hervé et François Marc, respectivement sénateurs du Morbihan, d'Ille et Vilaine et du Finistère sont venus exposer et mettre en débat les travaux en cours sur la décentralisation.

Odette Herviaux a rendu compte de la consultation des élu(e)s que le Sénat a menée à l'échelle nationale et qui démontre l'attachement des élus à la décentralisation et le vœu partagé de son approfondissement.

Avenir de Brit-Air

Le 30 août, Air-France a dévoilé son plan de réorganisation de ses filiales régionales. « Les

conséquences pour la filiale Brit-Air sont pour l'instant limitées, puisque, sur les 587 personnels navigants, 17 postes seront supprimés (12 pilotes et 5 hôtesses et stewards) », a indiqué, dans un communiqué, Gwenegon Bui, député de Morlaix. « Toutefois, je serai très attentif quant aux décisions qui seront annoncées pour le personnel au sol, le 27 septembre. Très attaché à la préservation de l'outil industriel et des 400 emplois de Brit-Air sur le Pays de Morlaix, je resterai très vigilant à ce que la pérennité de l'entreprise soit assurée sur notre territoire. »

136 170 lycéens bretons

La Région Bretagne veut offrir aux 136 170 lycéens bretons les mêmes chances de réussite.

Au total, la collectivité consacre, en 2012, près de 290 M€, soit un quart de son budget.

Annonces légales & judiciaires

SELARL BERTRAND QUENTEL
au capital de 7 624 euros
120, rue de Kerervern - ZAC de Kergaradec III
29490 GUIPAVAS
Tél. 02 29 61 20 03

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à GUIPAVAS du 27 juillet 2012 et à 1^{er} août 2012, enregistré au Service des Impôts des entreprises de MORLAIX, le 6 août 2012 (Bordereau n°2012/853 - Case n°5), la société **EXP'R'PORC**, société par Actions Simplifiée au capital de 10 000 euros ayant son siège social à LANDIVISIAU (29400) rue du Ponant - Zone industrielle du Vern, identifiée sous le numéro 509 878 443 RCS BREST, a cédé à

La société **SYPROPORCS**, société d'Intérêt Collectif Agricole à capital variable ayant son siège social à LAMBALLE (22400) 1, rue de la Jeannaie, identifiée sous le numéro 379 766 777 RCS SAINT BRIEUC

Le fonds de commerce de toutes prestations de services et plus particulièrement celles à caractère administratif, financier, commercial, technique, informatique et de gestion dans le domaine de l'agriculture, l'expertise, le conseil et la formation dans le domaine de l'agriculture exploité à LANDIVISIAU (29400) rue du Ponant - Zone Industrielle du Vern, pour l'exploitation duquel la société EXP'R'PORC est identifiée au Registre du commerce et des sociétés de BREST sous le numéro 509 878 443.

Moyennant le prix de SOIXANTE MILLE (60 000) euros.

L'entrée en jouissance a été fixée à compter du 1^{er} août 2012.

Les oppositions seront reçues au siège social de la SELARL BERTRAND QUENTEL, Société d'Avocats, à GUIPAVAS (29490) 120, rue de Kerervern ZAC de Kergaradec III, où domicile a été élu.

Pour unique insertion.

Il s'agit d'offrir à tous les mêmes chances à travers diverses actions comme les chèques-livres de 60 euros, la hausse des aides au premier équipement pour les élèves des séries professionnelles et techniques ou le déploiement des espaces numériques de travail (ENT), pour permettre à chacun d'accéder aux services disponibles sur Internet et ainsi réduire la fracture numérique.

Mais la Région intervient aussi en offrant de bonnes conditions matérielles de travail à travers la modernisation du parc immobilier, un bon niveau d'équipement et de maintenance des établissements en informatique et en outils pour les filières techniques et, enfin, un service de qualité rendu au quotidien par les 2 900 personnels techniques régionaux en terme d'entretien, d'hébergement, de restauration et d'accueil.

**SELARL JEAN-MARC BERROU -
PIERRE LE REST**
Avocats
3, rue Kéravel - 29200 BREST
Tél. 02 98 44 04 16

SARL FLASH PRIX
SARL au capital de 3 000 euros
Siège de la liquidation : 19, Voie Romaine
29290 SAINT-RENAN
RCS BREST 453 228 876

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire des associés en date du 31 juillet 2012, il a été approuvé les comptes définitifs de la liquidation, donné quitus au liquidateur et décharge de son mandat et constaté la clôture de liquidation à compter du 31 juillet 2012.

Les comptes seront déposés au Registre du commerce et des sociétés de BREST.

Pour avis.

**SELARL JEAN-MARC BERROU -
PIERRE LE REST**
Avocats
3, rue Kéravel - 29200 BREST
Tél. 02 98 44 04 16

MARY FLORE
SARL au capital de 1 000 euros
Siège social : 3, rue du Général de Gaulle
29290 SAINT-RENAN
RCS BREST 489 642 777

Par décision du 11 juillet 2012, la société PROVOST PÈRE ET FILS, associée unique de la société **MARY FLORE**, a décidé la dissolution anticipée de ladite société.

Cette décision de dissolution a fait l'objet d'une déclaration auprès du Greffe du Tribunal de commerce de BREST.

Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du code civil et de l'article 8 alinéa 2 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis. Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce de BREST.

Pour avis,
La Gérance.